



# Mandat privé de dividendes nord-américains Dynamique

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Mandat privé de dividendes nord-américains Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés

boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexacts à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer revenu et plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation nord-américains versant des dividendes ou des distributions.

Le conseiller en valeurs se concentrera sur un large éventail de titres de participation versant des dividendes ou des distributions d'entreprises situées ou exerçant leurs activités principalement en Amérique du Nord, sans restrictions quant au secteur ni à la capitalisation boursière. Le Fonds peut aussi investir dans des titres de participation ne rapportant pas de dividendes ou de

distributions. Le conseiller en valeurs suivra une approche flexible à l'égard de la répartition géographique, fondée sur les conjonctures économique et boursière.

Le conseiller en valeurs utilise une analyse ascendante qui met l'accent sur une analyse attentive de chaque société. En utilisant une approche axée sur la valeur de l'investissement, le conseiller en valeurs sélectionnera des investissements en repérant les titres réputés sous-évalués par rapport à leur valeur marchande réelle. Les techniques comme celle de l'analyse des fondamentaux seront utilisées pour évaluer le potentiel de croissance et de valeurs, ce qui signifie qu'une évaluation de la situation financière, de la direction et du secteur de chaque société, de même que de l'économie en générale, sera effectuée.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 12,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de 26,4 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice S&P 500 (en CAD), a affiché un rendement de 20,5 % au cours de la même période. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

Le marché des actions canadien a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 26,4 %. L'économie canadienne s'est frayé un

chemin à travers une croissance modérée et une période de désinflation, ce qui a créé un contexte favorable pour les marchés boursiers.

L'économie canadienne a réussi un « atterrissage en douceur », la croissance de son PIB demeurant positive, mais léthargique. Les dépenses des ménages ont tenu bon, et le marché du travail, bien qu'en légère baisse, s'est maintenu. Linflation a reculé de manière constante, atteignant la cible de 2 % fixée par la Banque du Canada au début de 2025, entraînée par la chute des prix de l'énergie et par l'allégement des pressions dans la chaîne d'approvisionnement. Cette tendance désinflationniste a permis à la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt à deux reprises au début de 2025.

Malgré les obstacles qui se dressent partout dans le monde, notamment l'incertitude des politiques américaines et les tensions commerciales, le Canada a bénéficié d'un dégel des relations commerciales Canada–États-Unis, qui a permis de stabiliser les exportations. Les prix des marchandises, surtout ceux du cuivre et de l'or, ont bondi, ce qui a été favorable à la TSX, qui est fortement axée sur les ressources. Quoique l'investissement commercial soit demeuré atone, les actions de sociétés technologiques ont eu un excellent rendement et le contexte économique général, marqué par une faiblesse de l'inflation, des taux en baisse et une croissance stable, a favorisé une forte reprise du marché boursier.

Dix des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont généré des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été ceux des technologies de l'information, des matériaux et de la finance.

Le marché des actions américain a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 14,6 %. La période a été marquée par les rendements à deux chiffres des marchés boursiers tandis que des élections présidentielles se tenaient aux États-Unis, l'inauguration du président Trump qui a annoncé des droits de douane au monde entier, de même que par la guerre en Ukraine qui se poursuit et la crise au Moyen-Orient qui s'enlise.

Les propositions tarifaires initiales du président Trump ont provoqué des ondes de choc, tant sur les marchés boursiers que sur les marchés obligataires. Les marchés laissaient entrevoir que ces propositions engendreraient une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, un affaiblissement de la confiance des consommateurs et des entreprises, et qu'elles déclenchaient une récession. Certains droits de douane visant le Canada, le Mexique et la Chine, de même que les véhicules automobiles, l'acier et l'aluminium, sont entrés en vigueur, quoique à un taux moindre que ce que le président Trump avait proposé initialement. La croissance économique s'en est ressentie puisque l'économie américaine s'est contractée à un taux annualisé de 0,5 %. Cette contraction s'explique en grande partie par la croissance anémique des dépenses de consommation et des exportations.

Sur le plan monétaire, la Réserve fédérale américaine (la Fed) a abaissé les taux d'intérêt à trois reprises de septembre à décembre. Il n'y a pas encore eu de réduction de taux en 2025 étant donné

que Jerome Powell, président de la Fed, évalue toujours les effets des politiques tarifaires sur l'inflation.

Neuf des onze secteurs de la classification GICS (*Global Industry Classification Standard*) ont généré des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été la finance, les services aux collectivités et les services de communication. Les secteurs les moins performants ont été les soins de santé, l'énergie et les matériaux.

Le portefeuille a dégagé un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte pour la période, ce qui s'explique essentiellement par la sélection de titres dans les secteurs des matériaux, des technologies de l'information et des services de communication. Au sein des matériaux, le portefeuille n'avait aucune exposition aux sociétés aurifères, lesquelles ont représenté la majeure partie du rendement pour le secteur dans son ensemble compte tenu de leur forte pondération dans le secteur des matériaux au Canada. Le rendement peu satisfaisant des titres des technologies de l'information et des services de communication découle en grande partie de la composante américaine de l'indice et s'explique par l'importance accordée par le Fonds à la qualité et aux dividendes, bon nombre des titres les plus performants de ce secteur étant axés sur la croissance et en lien avec l'intelligence artificielle. Il est à noter que les placements du portefeuille dans les technologies de l'information ont également fait partie des plus performants.

Les titres du secteur de la finance ont été les plus favorables au rendement du portefeuille, affichant une vigueur relativement généralisée et des performances remarquables au sein des banques et des assureurs multirisques. Comme il est indiqué ci-dessus, les titres des technologies de l'information ont également été très favorables au rendement, de même que ceux de l'énergie et de la consommation discrétionnaire. Les titres qui ont individuellement contribué au rendement comprennent Enbridge, Brookfield et Société financière Definity. Seuls les secteurs des soins de santé et de la consommation de base ont terminé la période en territoire négatif. Les soins de santé ont également représenté le secteur le plus nuisible à l'indice de référence. Les titres les plus nuisibles comprennent ceux de UnitedHealth Group, d'Alphabet et de Thermo Fisher Scientific.

La répartition géographique du portefeuille a changé quelque peu, passant d'une répartition plutôt équilibrée à une surpondération du Canada. Ce résultat découle à la fois d'ajouts aux placements canadiens et d'une réduction de l'exposition aux États-Unis. Sur le plan sectoriel, les plus fortes augmentations ont eu lieu dans le secteur de la finance, en grande partie du fait de la plus-value, et dans le secteur des matériaux, où une société de matériaux de construction a été ajoutée. Les secteurs des services de communication et de l'immobilier sont ceux dont la pondération a le plus baissé.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 379,4 millions de dollars au 30 juin 2024 à 403,9 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 27,7 millions de dollars, par des gains sur les placements de 52,6 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,3 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds

comprènent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

### Fusion de Fonds

Le 14 juillet 2025, le gestionnaire a proposé la fusion du Portefeuille d'actions canadiennes institutionnel Marquis (le « Fonds dissous ») avec le Fonds. Les porteurs de parts seront invités à se prononcer sur la fusion proposée au cours d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra virtuellement vers le 15 octobre 2025 ou à cette date. Sous réserve de l'obtention de l'approbation de la fusion par les porteurs de parts, la fusion du Fonds devrait avoir lieu vers le 14 novembre 2025 ou à cette date. Le Fonds ferait l'acquisition de la totalité de l'actif net et prendrait en charge la totalité du passif du Fonds dissous, en échange de parts dans le Fonds, sur la base d'un taux de conversion. Les états financiers du Fonds ne tiendraient pas compte des résultats d'exploitation du Fonds dissous antérieurs à la date de fusion.

### Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur

liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

#### **Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds**

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

#### **Commissions de courtage**

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 61 000 \$ à des courtiers liés.

#### **Services de placement**

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

#### **Autres frais**

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent

à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

#### **Comité d'examen indépendant**

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;

- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

### Actif net par part du Fonds (\$)<sup>1)</sup>

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>
		Total revenus	Total charges	Gains des périodes pour la période	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en Dividendes	Remboursement capital	Total des distributions de capital		
<b>Série A</b>													
30 juin 2025	14,43	0,42	(0,34)	0,32	1,36		1,76	–	(0,09)	–	(0,17)	(0,26)	16,03
30 juin 2024	13,65	0,42	(0,31)	0,03	0,91		1,05	–	(0,11)	–	(0,15)	(0,26)	14,43
30 juin 2023	12,70	0,39	(0,30)	0,54	0,35		0,98	–	(0,07)	(0,16)	(0,03)	(0,26)	13,65
30 juin 2022	12,52	0,33	(0,30)	0,49	(0,87)		(0,35)	–	(0,03)	(0,10)	(0,14)	(0,27)	12,70
30 juin 2021	10,21	0,31	(0,25)	0,19	2,32		2,57	–	(0,01)	–	(0,25)	(0,26)	12,52
<b>Série F</b>													
30 juin 2025	14,15	0,41	(0,16)	0,31	1,41		1,97	(0,02)	(0,23)	–	(0,15)	(0,40)	15,75
30 juin 2024	13,38	0,42	(0,15)	0,03	0,85		1,15	–	(0,27)	–	(0,13)	(0,40)	14,15
30 juin 2023	12,44	0,38	(0,14)	0,51	0,51		1,26	–	(0,22)	(0,16)	(0,02)	(0,40)	13,38
30 juin 2022	12,26	0,32	(0,14)	0,52	(1,00)		(0,30)	–	(0,17)	(0,10)	(0,13)	(0,40)	12,44
30 juin 2021	10,02	0,30	(0,12)	0,18	2,26		2,62	–	(0,13)	–	(0,27)	(0,40)	12,26
<b>Série I</b>													
30 juin 2025	15,21	0,44	(0,04)	0,32	1,67		2,39	(0,14)	(0,24)	–	(0,14)	(0,52)	16,97
30 juin 2024	14,35	0,45	(0,05)	0,03	0,86		1,29	–	(0,40)	–	(0,12)	(0,52)	15,21
30 juin 2023	13,33	0,41	(0,04)	0,58	0,45		1,40	–	(0,35)	(0,17)	–	(0,52)	14,35
30 juin 2022	13,11	0,34	(0,04)	0,49	(0,39)		0,40	–	(0,29)	(0,10)	(0,12)	(0,51)	13,33
30 juin 2021	10,71	0,32	(0,04)	0,19	2,45		2,92	–	(0,23)	–	(0,29)	(0,52)	13,11
<b>Série O</b>													
30 juin 2025	17,15	0,50	(0,03)	0,37	2,00		2,84	(0,21)	(0,33)	–	–	(0,54)	19,22
30 juin 2024	16,06	0,50	(0,03)	0,04	1,04		1,55	–	(0,46)	–	–	(0,46)	17,15
30 juin 2023	15,02	0,45	(0,03)	0,64	0,67		1,73	–	(0,47)	(0,23)	–	(0,70)	16,06
30 juin 2022	14,56	0,38	(0,03)	0,55	(0,12)		0,78	–	(0,28)	(0,10)	–	(0,38)	15,02
30 juin 2021	11,55	0,35	(0,03)	0,25	2,65		3,22	–	(0,20)	–	–	(0,20)	14,56

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

### Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
<b>Série A</b>							
30 juin 2025	176 341	11 002 443	2,08	2,08	0,04	25,94	16,03
30 juin 2024	133 380	9 244 405	2,06	2,06	0,05	40,27	14,43
30 juin 2023	110 738	8 112 860	2,07	2,10	0,03	33,17	13,65
30 juin 2022	52 807	4 156 799	2,06	2,11	0,04	28,59	12,70
30 juin 2021	20 793	1 661 062	2,06	2,06	0,05	31,71	12,52
<b>Série F</b>							
30 juin 2025	56 084	3 559 914	0,95	0,95	0,04	25,94	15,75
30 juin 2024	50 452	3 564 918	0,92	0,92	0,05	40,27	14,15
30 juin 2023	53 476	3 997 057	0,93	0,93	0,03	33,17	13,38
30 juin 2022	55 995	4 500 488	0,94	0,98	0,04	28,59	12,44
30 juin 2021	21 435	1 748 511	0,94	0,94	0,05	31,71	12,26
<b>Série I</b>							
30 juin 2025	5 036	296 765	0,16	0,16	0,04	25,94	16,97
30 juin 2024	5 556	365 390	0,16	0,16	0,05	40,27	15,21
30 juin 2023	5 926	412 897	0,17	0,17	0,03	33,17	14,35
30 juin 2022	4 261	319 536	0,16	0,16	0,04	28,59	13,33
30 juin 2021	3 265	249 009	0,16	0,16	0,05	31,71	13,11
<b>Série O</b>							
30 juin 2025	166 434	8 657 852	0,05	0,05	0,04	25,94	19,22
30 juin 2024	189 980	11 075 124	0,04	0,04	0,05	40,27	17,15
30 juin 2023	189 524	11 803 617	0,04	0,04	0,03	33,17	16,06
30 juin 2022	202 397	13 477 700	0,05	0,05	0,04	28,59	15,02
30 juin 2021	175 009	12 019 004	0,05	0,05	0,05	31,71	14,56

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

### Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres <sup>†</sup> (%)
Série A	1,70	54,6	45,4
Série F	0,70	—	100,0
Série I*	S. o.	—	—
Série O*	S. o.	—	—

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

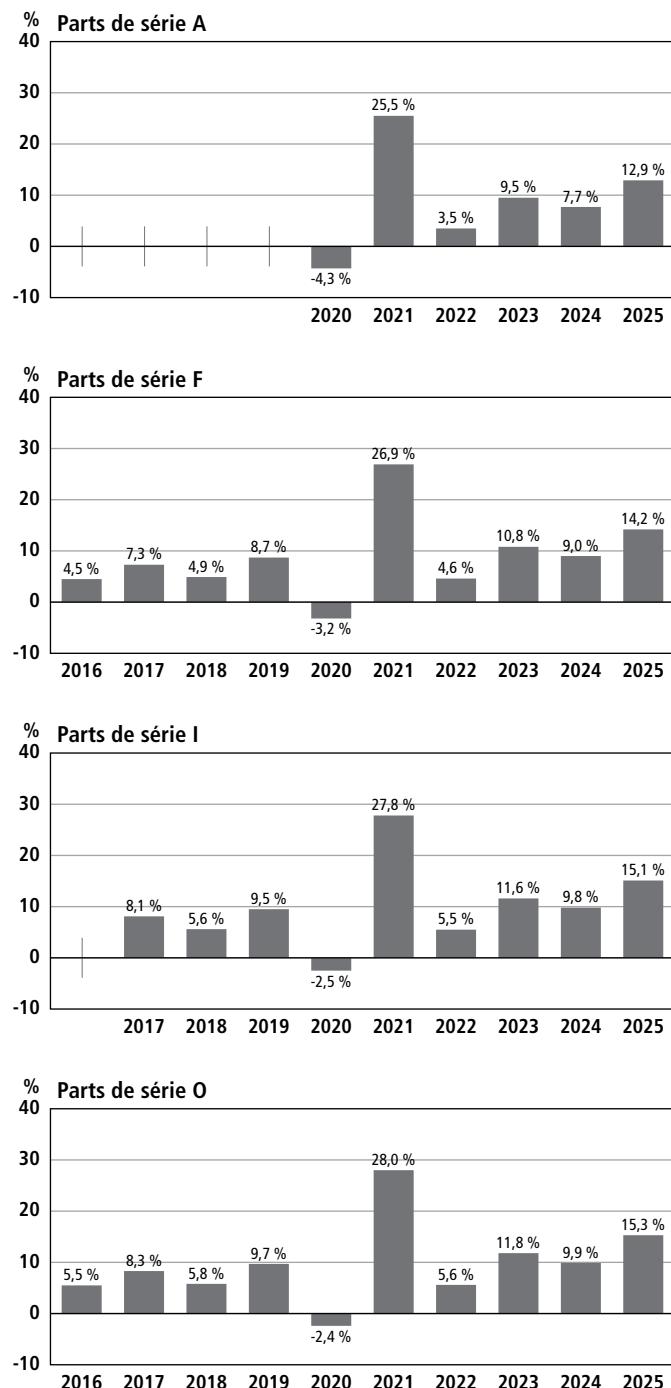
### Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

### Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



### Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
<b>Série A</b>	% 12,9	10,1	11,6	—	9,6
Indice de référence mixte*	% 20,5	19,1	15,9	—	14,2
Indice composé S&P/TSX	% 26,4	16,1	15,0	—	12,5
<b>Série F</b>	% 14,2	11,3	12,9	8,5	—
Indice de référence mixte*	% 20,5	19,1	15,9	12,2	—
Indice composé S&P/TSX	% 26,4	16,1	15,0	9,6	—
<b>Série I</b>	% 15,1	12,2	13,7	—	10,0
Indice de référence mixte*	% 20,5	19,1	15,9	—	12,5
Indice composé S&P/TSX	% 26,4	16,1	15,0	—	10,6
<b>Série O</b>	% 15,3	12,3	13,9	9,5	—
Indice de référence mixte*	% 20,5	19,1	15,9	12,2	—
Indice composé S&P/TSX	% 26,4	16,1	15,0	9,6	—

\* L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice S&P 500 (en CAD).

### Description des indices

Indice S&P 500 (en CAD) – Cet indice pondéré selon la capitalisation boursière permet de mesurer la performance de l'économie américaine au moyen des variations de la valeur de marché globale de 500 titres représentatifs de tous les principaux secteurs.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

### Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	95,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3

Par pays / région <sup>1)</sup>	% de la valeur liquidative
Canada	55,0
États-Unis	38,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,3
Irlande	1,8

<b>Par secteur<sup>1)</sup></b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Finance	30,5
Technologies de l'information	12,6
Énergie	11,0
Industrie	10,7
Consommation discrétionnaire	9,0
Matériaux	5,4
Immobilier	4,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,3
Soins de santé	4,2
Services aux collectivités	3,7
Consommation de base	2,0
Services de communication	1,9

<b>25 principaux titres en portefeuille</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Banque Royale du Canada	4,6
Microsoft Corporation	4,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,3
Enbridge Inc.	3,8
Brookfield Corporation	3,1
Visa Inc., cat. A	3,1
JPMorgan Chase & Co.	3,0
Société Financière Manuvie	3,0
Intact Corporation financière	2,7
Oracle Corporation	2,7
Exxon Mobil Corporation	2,6
Canadian Natural Resources Limited	2,6
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,5
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,4
Apple Inc.	2,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,4
La Banque Toronto-Dominion	2,1
Amazon.com, Inc.	2,1
Chartwell résidences pour retraités	2,1
Spin Master Corp.	2,0
Groupe WSP Global Inc.	2,0
TELUS Corporation	1,9
Waste Connections, Inc.	1,9
Emerson Electric Co.	1,9
Société financière Definity	1,9

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.